

**Testament manuscrit avec legs en faveur du Centre suisse d'appels pour animaux:**

## *Testament*

*Je soussigné Jean L'exemple, né le 5 août 1937, citoyen de Bâle, domicilié à Hergiswil, Fuchsstrasse 12, dispose en dernière volonté de ce qui suit:*

- 1. Je révoque par la présente toutes mes dispositions antérieures.*
- 2. Mon héritage doit revenir à mes héritiers légaux, à savoir mon épouse Martine L'Exemple ainsi que mes enfants Maxime et Anne L'Exemple conformément à la loi.*
- 3. Dans les trois mois suivant mon décès, les legs suivants devront être prélevés sur ma succession:*
  - a) Je lègue par testament ma collection de pièces à ma nièce Jeanne Durant, Zürichstrasse 12, 6004 Lucerne.*
  - b) Je lègue par testament le montant de CHF 10 000.- à la société STMZ Schweizerische Tiermeldezentrale sise à Hergiswil (NW).*
- 4. Je désigne Mme Justine Lemaire, avocate, Länggassstrasse 40, 3012 Berne, comme exécutrice testamentaire.*

*Hergiswil, le 1<sup>er</sup> mars 2013*

*[Signature]*

*Jean L'Exemple*